

CHS – CT du 26 juin 2020
Compte rendu

Le CHS-CT s'est tenu dans les locaux de l'INSEE, en présentiel, limité à 17 personnes pour respecter les gestes barrières.

Le président a proposé une modification de l'ordre du jour : le sujet COVID ayant un impact sur le budget. La parité syndicale a accepté ce changement.

En ouverture de séance, les Organisations Syndicales présentent au CHS-CT deux motions :

- La première relative aux travaux de réhabilitation de la cité administrative.
Pour rappel, le préfet a refusé un CHS-CT commun inter-administration. Aussi les délégués **FO FINANCES 76** ont insisté sur l'impact pour les agents de la DRFIP tant en amont qu'en aval du projet. De même, le sujet de la restauration à l'AGRIA a été abordé.
Le président soumet cette motion au vote : Elle est votée à l'unanimité.

- La seconde relative aux dégradations des conditions de travail côté douanier se traduisant par des fiches de signalements entre agents, dont 3 au havre.
Elle est votée à l'unanimité

Ce sujet sera développé dans le cadre du point sur les Fiches de signalements. Le Président indique cependant que naturellement, il ne peut pas nous suivre sur la dégradation des conditions de travail.

1. Approbation du Procès-Verbal du 6 mars 2020

Le PV est voté à l'unanimité.

2. Cité administrative (DRFIP)

Pour ce point, l'Administration fait intervenir un expert, représentant de la Préfecture.

Il rappelle que la pandémie du COVID a eu un impact calendaire sur les travaux. Mais que ceux-ci ont repris le 1^{er} mai après adaptation des plans de prévention.

Il nous précise que ces interventions n'ont pas pour objet de cibler spécifiquement le cas des agents de

la DRFiP mais les évolutions de l'ensemble du projet sous le seul aspect bâtementaire.

Pour les délégués **FO FINANCES 76**, c'est justement là que le bas blesse !!!

Depuis l'origine du projet nous demandons d'avoir des informations précises sur les travaux et les conséquences directes pour les collègues de la DRFIP.

Si le représentant de la Préfecture souhaite nous parler de l'ensemble de la Cité, nous souhaitons un CHS-CT commun Cité.

L'instance présence est un CHS-CT Finances, nous devons aborder la problématique des agents FINANCES !!

Nous réitérons notre demande d'avoir les Avant Projet Sommaire et Avant Projet Détaillé.

Le représentant de la DDTM nous a indiqué que cela ne servirait à rien, le projet étant évolutif.

Nous avons insisté auprès de la Directrice des finances publiques sur le départ du projet et l'importance de connaître les éléments de contexte propre à la DRFIP (nombre de services concernés, nombre d'agents).

Ils ont du être communiqué au Préfet pour la constitution du projet, afin de mesurer l'impact sur nos services (y compris en terme de réimplantation de sites ou services!!)

Elle nous a assuré que cela nous serait transmise !!!

Concernant l'ergonomie actuelle du projet :

Le bâtiment A est fermé, le désamiantage est fini. La construction d'un amphithéâtre de 200 places va débuter.

En juillet, l'AGRIA va être amputée d'une salle avec séparation du chantier de la zone restauration.

L'installation d'un escalier de sécurité (« sapine ») côté seine est en cours, engendrant un nouveau plan de circulation.

Des archives sont déplacés au 6 étage dans les anciens locaux de la crèche et dans les anciens locaux de l'ESI à la DRFIP.

La fin de la phase 1 verra la livraison des salles collectives, de l'amphithéâtre, de trois salles réunions, de l'AGRIA rénové.

Les délégués **FO FINANCES 76** sont intervenus sur le nombre de places réelles disponibles pour l'AGRIA.

Le nombre d'agents présent dans la Cité passerait de 1300 à 1800 alors qu'on indique que le nombre de places des convives passerait de 480 places à environ 400.

Le représentant de la Préfecture a indiqué que des changements avaient été apportés et permettait de mieux tenir compte des demandes de l'AGRIA.

Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé si l'AGRIA avait bien validé ces modifications. Nous avons demandé une réponse par oui ou non, que nous n'avons pas obtenu.

Le représentant indique que l'AGRIA a validé les aménagements intérieurs et extérieurs.

Les élus **FO FINANCES 76** ont précisé que lors du CDAS précédent, il a été indiqué que l'AGRIA avait diligenté un audit pour étudier la faisabilité. Nous en avons demandé les conclusions. L'étude est toujours en cours.

Le mobilier, pour permettre d'atteindre les objectifs devra être changé. Nous avons demandé si le budget travaux les prenait en compte.

Le financement du mobilier est pris sur un budget spécifique, hors enveloppe des travaux.

Nous avons demandé à la DRFIP de mieux communiquer sur l'évolution du chantier.

La DRFIP a acté notre demande. Lorsque des travaux importants seront effectués, un mail individuel retracera l'actualité aux agents de la Cité.

Le président du CHS-CT, à nouveau demande aux représentants de la préfecture d'avoir les documents utiles et réglementaires à l'instance.

Dans ce schéma de travaux, les délégués **FO FINANCES 76** indiquent qu'il est difficile pour les usagers de nous contacter.

La DRFIP indique qu'effectivement nous avons perdu la moitié de nos lignes téléphoniques sans que nous en soyons prévenus par les opérateurs.

Il semble que les lignes aient été rétablies.

3. Points obligatoires : Examen des mentions inscrites au RSST, analyse des accidents de service, des maladies professionnelles et des fiches de signalement

RSST DRFIP

- Un agent a indiqué dans le RSST son inquiétude par rapport à sa demande de mutation locale quant aux mutations et évolution de service, d'autant plus qu'il est victime récent de restructuration, suite à la suppression du SIE où il travaillait. Les restructurations réseaux sont génératrices de stress.

La Directrice Régionale des Finances Publiques indique avoir tenu parole car il n'y a pas eu de restructuration faite en 2020. Elle indique que les agents ont une priorité sur place, y compris télétravail ou travail à distance avec un accompagnement personnalisé.

- Les délégués **FO FINANCES 76** sont réintervenues sur le problème de moisissures et de chauffage à la trésorerie de Dieppe municipale.

Des infiltrations des toitures existent depuis plusieurs années.

La DRFIP a indiqué qu'un traitement fongicide va être appliqué avec une peinture. Des travaux d'entretien seront effectués sur le chauffage, et en cas d'insuffisance des convecteurs électriques seront mis à disposition.

Le calendrier sera le plus court possible. Les travaux devraient être terminés pour le mois d'octobre.

ACCIDENT DE SERVICE DOUANES

Le service du BESN est surreprésenté dans les accidents : 4 accidents en 3 mois dans la même brigade. Des solutions doivent être trouvées.

Un kit d'accidents de service a été mis à la disposition des Acteurs de Prévention : la démarche est de faire une étude avec l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et les Médecins de Prévention ainsi que le responsable de la brigade pour éviter les accidents.

FICHES DE SIGNALEMENT

Douanes

Plusieurs fiches de signalements entre collègues ont été présentées à ce CHS, cela a été relevé dans la motion intersyndicale.

Les difficultés d'exercice des métiers contribuent aux dégradations.

Le Président indique qu'en septembre, un psychologue du travail sera recruté.

DRFIP

Suite à harcèlement téléphonique, une collègue de Dieppe municipale a fait une fiche de signalement. Un dispositif est mis en place pour poursuivre les investigations.

Concernant les fiches de signalements déposées par les collègues du SIP-E de Fécamp, la Direction locale a indiqué que la médiation prévue reportée du fait du COVID, se tiendra en septembre. En fonction des résultats de cette médiation, un Espace De Dialogue pourra être diligenté si nécessaire. Nous avons indiqué que suite aux mouvements de mutations nationaux, il faudra une attention toute particulière de suivi.

SUIVIS DES ACTIONS

- Dans un précédent CHS, le président avait indiqué que les agents présents suite à l'accident de l'usine Lubrizol aurait une attestation.

Pour les douanes et l'INSEE, c'est en cours de réalisation. Pour la DRFIP, le dossier avait été mis de côté et va être repris.

- Les délégués **FO FINANCES 76** ont demandé la reprise du dossier enquête suite au suicide de notre collègue d'Yvetot. Le président demande si une réunion peut se tenir d'ici le 15 juillet, sinon mi-septembre au plus tard.

4. Point d'information sur l'épidémie de Covid 19

Suite à la pandémie COVID, un audit a été demandé auprès de sociétés privées :ALIXIO (audit de conformité) et SOCOTEC (spécialisée sur l'immobilier) sur un principe d'échantillonnage pour avoir un retour sur le traitement du COVID dans nos administrations. Et cela bien entendu en plus de toutes les études et statistiques déjà remontées en Centrale.

Nous dénonçons que l'étude soit externalisée au privé !!!

Aux Douanes, le taux de présentiel en seine maritime est de 50 % contre 63 % au niveau national avec un taux de vulnérabilité 8 %.

Le Médecin de Prévention indique que la procédure a changé pour les collègues atteint d'une Affection de Longue Durée. Ils doivent aller sur le site de la CNAM afin de télécharger une attestation pour reprise du travail.

L'état d'urgence sanitaire se termine le 10 juillet. Les Directions attendent des précisions de la Centrale.

Les délégués **FO FINANCES 76** interviennent sur le retour d'expérience et le double discours des directions nationales.

Les premiers jours, le Directeur Général a vivement remercié les collègues. Cependant, très vite ils ont constaté la réalité au vu des textes (ordonnances, décrets, ...) en remerciement de leur investissement pour la réalisation de leurs missions de service public : absence d'Équipements de Protections Individuels (EPI), écrêtements, suppression de jours de congés, prime...

Au retour des congés, ces décisions impacteront fortement les conditions de travail des agents et le collectif de travail.

La DRFIP n'a pas calculé de taux de vulnérabilité mais au 23 juin le taux d'agent en présentiel et télétravail est de 80 %.

54 agents sont considérés comme fragiles. (sur 1440 agents).

5. Budget

Les dépenses engagées sur le budget 2020 sont de 181,985€ dont 117,237€ de dépenses COVID soit 64 % du budget général du CHS-CT.

Vote unanime « pour » au stade des dépenses COVID engagées.

6. Avis technique relatif à la problématique incendie au PCRP Le Havre (ISST)-DRFIP

Suite à l'incendie, l'ISST a fait douze recommandations. Sur ces 12, 10 ont déjà été suivies d'effets. Les deux autres sont en cours de réalisations.

Concernant ce service, la Direction a reconnu qu'un déménagement de ce service était envisagé mais qu'à ce stade, il y avait plusieurs scénarios envisagés.

7. Point d'étape BSEC - DOUANES

Les travaux sont en cours. Le bungalow prévu sera plus grand. Les travaux ont pris un peu de retard du fait de la pandémie.

Le président précise que bien que des sociétés extérieures interviennent dans le cadre de ce chantier, la maîtrise d'œuvre incombant à la direction locale, c'est plus facile à mener.

8. Questions diverses

Douanes: le médecin de prévention intervient sur la chaleur dans les locaux du Service Technique Automobiles et demande s'il est possible au-dessus de 28 C° de décaler les horaires de travail en établissant un protocole clair.

Le président indique qu'il est d'accord sur le principe.

COUP DE TONNERRE EN FIN DE CHS-CT

Le président indique démissionner de sa fonction de président du CHS-CT car il considère qu'il n'est plus en capacité de remplir cette fonction....

Nous regrettons vivement ce choix, mais cela en dit long sur la collaboration réelle inter-administrations et sur la volonté de faire vivre cette instance et de prendre en compte les conditions de vie au travail des agents !!!!

Vos délégués **FO FINANCES 76** au CHS-CT 76 :
Titulaires : Olivier FOURNIER (DRFIP div des prof), Hervé PINEL (DRFIP Rouen)

Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :

[ici](#)